

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 04213 Numéro SIREN : 352 720 726 Nom ou dénomination : 3J CONSTRUCTIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2021 sous le numéro de dépôt 27083

3 J CONSTRUCTIONS

ENTREPRISE DE BÂTIMENT

S.a.r.l. au capital de 15.000 €

Rcs Bobigny B 352 720 726

SIEGE SOCIAL

10, RUE MONTESQUIEU

93410 VAUJOURS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

Audit Fiscalité Comptabilité
Société d'Expertise-Comptable
41 rue Paul BERT – 93600 Aulnay-sous-Bois
Téléphone : 01 43 30 25 27

3J CONSTRUCTIONS

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Annexes Légales 2021	2
Bilan détaillé	11
<i>ACTIF</i>	<i>11</i>
<i>Actif immobilisé</i>	<i>11</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>11</i>
<i>PASSIF</i>	<i>12</i>
<i>Capitaux Propres</i>	<i>12</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>12</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>12</i>
Compte de résultat détaillé	13
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	16
Liasse 21 IS RN	19
Liasse 21 1330 CVAE	43

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise 3J CONSTRUCTIONS pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 44 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	1 005 397,54 Euros
chiffre d'affaires	766 717,71 Euros
résultat net comptable	26 494,53 Euros

Fait à AULNAY-SOUS-BOIS
Le 13/04/2021

Signature de l'Expert Comptable



Cabinet Audit Fiscalité Comptabilité

Annexes Légales 2021

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 1 005 397,54 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 26 494,53 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	42 094		
Autres installations, agencements, aménagements	8 056		
Matériel de transport	49 161		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	20 594		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	119 905		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 524		
TOTAL	1 524		
TOTAL GENERAL	121 429		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			42 094	
Autres installations, agencements, aménagements			8 056	
Matériel de transport			49 161	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			20 594	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			119 905	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 524	
TOTAL			1 524	
TOTAL GENERAL			121 429	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	41 282	305		41 587
Installations générales, agencements divers	8 056			8 056
Matériel de transport	49 161			49 161
Matériel de bureau, informatique, mobilier	20 594			20 594
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	119 093	305		119 397
TOTAL GENERAL	119 093	305		119 397

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	305				
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	305				
TOTAL GENERAL	305				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 524		1 524
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	297 609	297 609	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 350	1 350	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	7 358	7 358	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	258	258	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	308 099	306 575	1 524
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	120 000	120 000		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	64 539	64 539		
Personnel et comptes rattachés	24 271	24 271		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 195	46 195		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	47 205	47 205		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	3 541	3 541		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	913	913		
Autres dettes	21 150	21 150		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	22 494	22 494		
TOTAL GENERAL	350 307	350 307		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	120 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	15 000	15 000	15 000	15 000	
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	766 718	1 178 210	1 035 866	611 197	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	26 799	69 278	30 282	-108 475	
c) Impôt sur les bénéfices				-528	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	26 799	69 278	30 282	-107 947	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	26 495	77 366	30 282	-108 131	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					.
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	242 857	271 944	260 252	253 362	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	98 461	104 363	94 824	125 830	

Observations complémentaires

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Installations tech., matériel & outillage indu	42 094	41 587	508	812	- 304
215400 Matériel industriel	42 094		42 094	42 094	
281540 Amortissement matériel industriel		41 587	-41 587	-41 282	- 305
Autres immobilisations corporelles	77 810	77 810			
218100 Instal. génér. agenc. amgts	8 056		8 056	8 056	
218200 Matériel de transport	49 161		49 161	49 161	
218300 Matériel de bureau & infor.	20 594		20 594	20 594	
281810 Amortissements agencement installat		8 056	-8 056	-8 056	
281820 Amortissement mat transport		49 161	-49 161	-49 161	
281830 Amortissement mat bureau informatiq		20 594	-20 594	-20 594	
Autres immobilisations financières	1 524		1 524	1 524	
275000 Dépôts et cautions	1 524		1 524	1 524	
TOTAL (I)	121 429	119 397	2 032	2 337	- 305
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	3 500		3 500	9 257	- 5 757
311000 Stock matières premières	3 500		3 500	9 257	- 5 757
Avances & acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	6 236	- 5 236
409100 Frs avances & acomptes/comm.	1 000		1 000	6 236	- 5 236
Clients et comptes rattachés	297 609		297 609	211 435	86 174
410000 Clients	297 609		297 609	211 435	86 174
. Fournisseurs débiteurs				202	- 202
401000 Fournisseurs divers				202	- 202
. Personnel	1 350		1 350	4 400	- 3 050
425000 Personnel avances et acomptes	1 350		1 350	4 400	- 3 050
. Etat, impôts sur les bénéfices				10 000	- 10 000
444000 Etat impôts sur les bénéfices				10 000	- 10 000
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 358		7 358	1 974	5 384
445660 T.V.A. s/ ABS	4 124		4 124	1 094	3 030
445661 TVA déductible s/ achats 5.50%	0		0	7	- 7
445663 TVA déductible autoliquidation	1 105		1 105		1 105
445670 Crédit de T.V.A. à reporter	2 129		2 129		2 129
445667 TVA en attente déductible 20 %				873	- 873
. Autres	258		258	258	
443000 CVAE	258		258	258	
Valeurs mobilières de placement	161 551		161 551	347 239	- 185 688
503500 Titres cotés BCMNE	1 254		1 254	1 254	
508200 Compte à terme HSBC				35 000	- 35 000
508300 Compte à terme SG	160 297		160 297	160 110	187
508400 Comptes à terme CMNE				150 875	- 150 875
Disponibilités	530 739		530 739	207 846	322 893
512000 Société Générale	3 096		3 096	3 956	- 860
512200 HSBC Livry Gargan	38 561		38 561	1 352	37 209
512300 Banque CMNE	488 565		488 565	202 443	286 122
530000 Caisse	518		518	95	423
TOTAL (II)	1 003 365		1 003 365	798 845	204 520
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 124 795	119 397	1 005 398	801 182	204 216

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 15 000) 101300 Capital souscrit appelé verse	15 000 15 000	15 000 15 000	
Réserve légale 106100 Réserve légale	1 500 1 500	1 500 1 500	
Report à nouveau 110000 Report à nouveau (SC)	612 096 612 096	534 730 534 730	77 366 77 366
Résultat de l'exercice	26 495	77 366	- 50 871
TOTAL (I)	655 090	628 596	26 494
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts 164100 Prêt Garantie ETAT	120 000 120 000		120 000 120 000
Associés 455100 Assoc. c/c principal	913 913	913 913	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401000 Fournisseurs divers 408100 Fournisseurs	64 539 57 956 6 583	42 521 22 552 19 969	22 018 35 404 - 13 386
. Personnel 421000 Personnel rémunérations dûes 421500 Note de frais à payer 428610 Prov primes à payer	24 271 11 913 2 358 10 000	14 990 12 920 2 070	9 281 - 1 007 288 10 000
. Organismes sociaux 431000 URSSAF 437300 PROBTP retraite - prévoyance 437500 APST Médecine du Travail 437700 Caisse des Congés Payés 437820 Retraite PLANE0 438610 Prov charges soc/primes à payer	46 195 8 552 14 455 310 17 107 771 5 000	35 702 7 545 13 721 282 13 408 746	10 493 1 007 734 28 3 699 25 5 000
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445210 TVA due autoliquidation 445510 T.V.A. à décaisser 445713 TVA s/ Ventes 10 % 445720 TVA s/ Ventes 20 %	47 205 1 105 127 45 973	39 521 6 926 148 32 447	7 684 1 105 - 6 926 13 526
. Autres impôts, taxes et assimilés 442100 Prélèvement à la source (IR) 447200 Taxe apprentissage	3 541 582 2 959	2 215 643 1 572	1 326 - 61 1 387
Autres dettes 467000 Autres comptes debit. ou credit.	21 150 21 150	21 150 21 150	
Produits constatés d'avance 487000 Produits constatés d'avance	22 494 22 494	15 574 15 574	6 920 6 920
TOTAL (IV)	350 307	172 586	177 721
TOTAL PASSIF (I à V)	1 005 398	801 182	204 216

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue		%	
		France	Exportations	Total	Total				
Production vendue services		766 718		766 718	1 178 210	- 411 492		-34,93	
704000 Travaux sans TVA		67 663		67 663	120 305	- 52 642		-43,76	
704101 Travaux 10 %		51 424		51 424	321 288	- 269 864		-83,99	
704120 Travaux 20 %		647 630		647 630	736 617	- 88 987		-12,08	
Chiffre d'affaires Net		766 718		766 718	1 178 210	- 411 492		-34,93	

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Subventions d'exploitation	4 699	1 030	3 669	356,21
740000 Subvention d'exploitation	4 699	1 030	3 669	356,21
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de		8 189	- 8 189	-100
781740 Repr/prov. dép. créances		8 189	- 8 189	-100
Autres produits	0	1	- 1	-100
758000 Pds divers de gest. courante	0	1	- 1	-100
Total des produits d'exploitation (I)	771 417	1 187 431	- 416 014	-35,03
Achats de matières premières et autres approvisionnement	143 876	156 815	- 12 939	-8,25
601000 Matières premières	143 876	156 815	- 12 939	-8,25
Variation de stock (matières premières et autres approv.	5 757	-1 157	6 914	597,58
603100 Var/stocks matières premières	5 757	-1 157	6 914	597,58
Autres achats et charges externes	253 707	567 196	- 313 489	-55,27
605000 Travaux sous traités sans TVA	112 793	404 432	- 291 639	-72,11
605100 Travaux sous traités avec TVA	2 006	1 830	176	9,62
606100 Fournitures non stockables	1 379	943	436	46,24
606150 Carburant	5 557	7 685	- 2 128	-27,69
606300 Fourn. d'entr. petit équip.	5 171	1 101	4 070	369,66
606400 Fournitures administratives	907	1 156	- 249	-21,54
611000 Sous-traitance générale	986	980	6	0,61
612000 Crédit bail		1 776	- 1 776	-100
612100 Credit Bail Citroen	5 014	5 014		0,00
612200 Credit-bail mobilier	1 776		1 776	N/S
612300 Credit Bail Photocopieur	2 512	2 512		0,00
612400 Credit Bail Mercedes FUSO	6 868	4 561	2 307	50,58
612410 Credit Bail Mercedes SPRINTER	6 650	3 859	2 791	72,32
613000 Loyer	9 082	8 972	110	1,23
613200 Location de matériel	13 187	17 740	- 4 553	-25,67
614000 Charges loc. & de co-prop.	63	63		0,00
615000 Entretien réparation	66	1 109	- 1 043	-94,05
615200 Entr. répar matériel transport	2 831	11 529	- 8 698	-75,44
616000 Assurances	28 509	16 504	12 005	72,74
616100 Assurances sur credit bail	2 174	1 379	795	57,65
617000 Etudes et recherches		7 000	- 7 000	-100
618300 Documentation technique	1 726	2 564	- 838	-32,68
618500 Frais de colloques, semin., confer		1 580	- 1 580	-100
621100 Personnel intérimaire	710	2 979	- 2 269	-76,17
622600 Honoraires	14 264	24 539	- 10 275	-41,87
622700 Frais d'actes & contentieux	44	44		0,00
623400 Cadeaux à la clientèle	3 726	3 725	1	0,03
623700 Publications		85	- 85	-100
623800 Divers (pourboires dons...)	500	630	- 130	-20,63
624000 Transports biens & collectifs		372	- 372	-100
624100 Transports/achats	11		11	N/S
625000 Deplacem. missions et receptions	523		523	N/S
625100 Voyages & déplacements M. CHEANNE	4 892	8 899	- 4 007	-45,03
625130 Note de Frais CHEANNE F	5 919	4 685	1 234	26,34

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
625600 Frais de missions	3 685	7 710	- 4 025	-52,20
625700 Réceptions	1 881	803	1 078	134,25
625710 Réception M. CHEANNE		711	- 711	-100
626000 Frais postaux	375	770	- 395	-51,30
626100 Téléphone	3 632	3 625	7	0,19
627000 Services bancaires	3 545	3 330	215	6,46
628000 Divers	746		746	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	4 247	5 454	- 1 207	-22,13
633200 Taxe d'apprentissage	1 387	1 572	- 185	-11,77
633300 Particip. employ. form. prof.	1 763	1 997	- 234	-11,72
635110 CFE	1 097	1 013	84	8,29
635400 Droits d'enregistrement et timbre		867	- 867	-100
637800 Taxes diverses		5	- 5	-100
Salaires et traitements	242 857	271 944	- 29 087	-10,70
641000 Rémunération du personnel	185 534	217 212	- 31 678	-14,58
641250 Conges payes	39 995	46 697	- 6 702	-14,35
641310 Provision pr primes à payer	10 000		10 000	N/S
641390 Indemnité repas	5 664	6 284	- 620	-9,87
641395 Indemnité transports	803	1 752	- 949	-54,17
641400 Indemnité de départ retraite	727		727	N/S
641410 Indemnité Activité Partielle	135		135	N/S
Charges sociales	98 461	104 363	- 5 902	-5,66
645100 Cotisations URSSAF	58 180	60 870	- 2 690	-4,42
645300 Cotisation retraite	25 254	30 768	- 5 514	-17,92
645820 Retraite Compl AGF (Planeo)	2 391	2 753	- 362	-13,15
645830 Prov charges soc/primes à payer	5 000		5 000	N/S
646000 RSI	4 123	5 170	- 1 047	-20,25
646100 Pro BTP Retraite M. CHEANNE	2 695	3 457	- 762	-22,04
646400 Assurance VIE HSBC		441	- 441	-100
647500 Médecine du travail pharmac.	807	904	- 97	-10,73
648000 Carte BTP	11		11	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	305	102	203	199,02
681120 Dot amort immob. corporelles	305	102	203	199,02
Autres charges	380	9 796	- 9 416	-96,12
651000 Redevanc. concess. brev. licenc.,..	380		380	N/S
654000 Pertes sur créances irrécouvab.		9 794	- 9 794	-100
658000 Charges div. gestion courante	0	2	- 2	-100
Total des charges d'exploitation (II)	749 589	1 114 512	- 364 923	-32,74
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	21 828	72 918	- 51 090	-70,07
Autres intérêts et produits assimilés	4 177	400	3 777	944,25
764000 Revenus des valeurs mobilières de p	4 177	400	3 777	944,25
Total des produits financiers (V)	4 177	400	3 777	944,25
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 177	400	3 777	944,25
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	26 005	73 318	- 47 313	-64,53
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	925		925	N/S
772000 produit sur exercices ant	925		925	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 250	- 4 250	-100
775200 Immobilisations corporelles		4 250	- 4 250	-100
Total des produits exceptionnels (VII)	925	4 250	- 3 325	-78,24
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	436	202	234	115,84
671290 Pénalités non déductibles	436	202	234	115,84
Total des charges exceptionnelles (VIII)	436	202	234	115,84
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	490	4 048	- 3 558	-87,90
Total des Produits (I+III+V+VII)	776 519	1 192 080	- 415 561	-34,86
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	750 025	1 114 714	- 364 689	-32,72

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
RESULTAT NET	26 495	77 366	- 50 871	-65,75
Dont Crédit-bail mobilier	1 776		1 776	N/S
612200 Crédit-bail mobilier	1 776		1 776	N/S

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
+Production vendue	766 718	1 178 210	- 411 492	-34,93
704000 Travaux sans TVA	67 663	120 305	- 52 642	-43,76
704101 Travaux 10 %	51 424	321 288	- 269 864	-83,99
704120 Travaux 20 %	647 630	736 617	- 88 987	-12,08
Production de l'exercice	766 718	1 178 210	- 411 492	-34,93
- Matières premières et approvisionnements consommés	149 633	155 658	- 6 025	-3,87
601000 Matières premières	143 876	156 815	- 12 939	-8,25
603100 Var/stocks matières premières	5 757	-1 157	6 914	597,58
- Sous-traitance directe	114 799	406 262	- 291 463	-71,74
605000 Travaux sous traités sans TVA	112 793	404 432	- 291 639	-72,11
605100 Travaux sous traités avec TVA	2 006	1 830	176	9,62
Marge brute sur production (II)	502 285	616 291	- 114 006	-18,50
Taux de marge brute sur production	65,51 %	52,31 %		
Marge brute globale (I + II)	502 285	616 291	- 114 006	-18,50
Taux de marge brute globale	65,51 %	52,31 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	138 908	160 934	- 22 026	-13,69
606100 Fournitures non stockables	1 379	943	436	46,24
606150 Carburant	5 557	7 685	- 2 128	-27,69
606300 Fourn. d'entr. petit équip.	5 171	1 101	4 070	369,66
606400 Fournitures administratives	907	1 156	- 249	-21,54
611000 Sous-traitance générale	986	980	6	0,61
612000 Crédit bail		1 776	- 1 776	-100
612100 Crédit Bail Citroen	5 014	5 014		0,00
612200 Crédit-bail mobilier	1 776		1 776	N/S
612300 Crédit Bail Photocopieur	2 512	2 512		0,00
612400 Crédit Bail Mercedes FUSO	6 868	4 561	2 307	50,58
612410 Crédit Bail Mercedes SPRINTER	6 650	3 859	2 791	72,32
613000 Loyer	9 082	8 972	110	1,23
613200 Location de matériel	13 187	17 740	- 4 553	-25,67
614000 Charges loc. & de co-prop.	63	63		0,00
615000 Entretien réparation	66	1 109	- 1 043	-94,05
615200 Entr. répar matériel transport	2 831	11 529	- 8 698	-75,44
616000 Assurances	28 509	16 504	12 005	72,74
616100 Assurances sur crédit bail	2 174	1 379	795	57,65
617000 Etudes et recherches		7 000	- 7 000	-100
618300 Documentation technique	1 726	2 564	- 838	-32,68
618500 Frais de colloques, sémin., confer		1 580	- 1 580	-100
621100 Personnel intérimaire	710	2 979	- 2 269	-76,17
622600 Honoraires	14 264	24 539	- 10 275	-41,87
622700 Frais d'actes & contentieux	44	44		0,00
623400 Cadeaux à la clientèle	3 726	3 725	1	0,03
623700 Publications		85	- 85	-100
623800 Divers (pourboires dons...)	500	630	- 130	-20,63
624000 Transports biens & collectifs		372	- 372	-100
624100 Transports/achats	11		11	N/S
625000 Déplacem. missions et réceptions	523		523	N/S
625100 Voyages & déplacements M. CHEANNE	4 892	8 899	- 4 007	-45,03
625130 Note de Frais CHEANNE F	5 919	4 685	1 234	26,34
625600 Frais de missions	3 685	7 710	- 4 025	-52,20
625700 Réceptions	1 881	803	1 078	134,25
625710 Réception M. CHEANNE		711	- 711	-100
626000 Frais postaux	375	770	- 395	-51,30
626100 Téléphone	3 632	3 625	7	0,19
627000 Services bancaires	3 545	3 330	215	6,46
628000 Divers	746		746	N/S

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
Valeur ajoutée produite	363 378	455 357	- 91 979	-20,20
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	47,39 %	38,65 %		
+Subventions d'exploitation	4 699	1 030	3 669	356,21
740000 Subvention d'exploitation	4 699	1 030	3 669	356,21
- Impôts, taxes et versements assimilés	4 247	5 454	- 1 207	-22,13
633200 Taxe d'apprentissage	1 387	1 572	- 185	-11,77
633300 Particip. employ. form. prof.	1 763	1 997	- 234	-11,72
635110 CFE	1 097	1 013	84	8,29
635400 Droits d'enregistrement et timbre		867	- 867	-100
637800 Taxes diverses		5	- 5	-100
- Salaires et traitements	242 857	271 944	- 29 087	-10,70
641000 Rémunération du personnel	185 534	217 212	- 31 678	-14,58
641250 Conges payés	39 995	46 697	- 6 702	-14,35
641310 Provision pr primes à payer	10 000		10 000	N/S
641390 Indemnité repas	5 664	6 284	- 620	-9,87
641395 Indemnité transports	803	1 752	- 949	-54,17
641400 Indemnité de départ retraite	727		727	N/S
641410 Indemnité Activité Partielle	135		135	N/S
- Charges sociales	98 461	104 363	- 5 902	-5,66
645100 Cotisations URSSAF	58 180	60 870	- 2 690	-4,42
645300 Cotisation retraite	25 254	30 768	- 5 514	-17,92
645820 Retraite Compl AGF (Planeo)	2 391	2 753	- 362	-13,15
645830 Prov charges soc/primes à payer	5 000		5 000	N/S
646000 RSI	4 123	5 170	- 1 047	-20,25
646100 Pro BTP Retraite M. CHEANNE	2 695	3 457	- 762	-22,04
646400 Assurance VIE HSBC		441	- 441	-100
647500 Médecine du travail pharmac.	807	904	- 97	-10,73
648000 Carte BTP	11		11	N/S
Excédent brut d'exploitation	22 513	74 626	- 52 113	-69,83
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	2,94 %	6,33 %		
+Reprise sur amortissements et provisions		8 189	- 8 189	-100
781740 Repr/prov. dép. créances		8 189	- 8 189	-100
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	305	102	203	199,02
681120 Dot amort immob. corporelles	305	102	203	199,02
+Autres produits de gestion courante	0	1	- 1	-100
758000 Pds divers de gest. courante	0	1	- 1	-100
- Autres charges de gestion courante	380	9 796	- 9 416	-96,12
651000 Redevanc. concess. brev. licenc,...	380		380	N/S
654000 Pertes sur créances irrécouvrab.		9 794	- 9 794	-100
658000 Charges div. gestion courante	0	2	- 2	-100
Résultat d'exploitat° (hors charges & prod financie	21 828	72 918	- 51 090	-70,07
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	2,85 %	6,19 %		
+Autres intérêts et produits assimilés	4 177	400	3 777	944,25
764000 Revenus des valeurs mobilières de p	4 177	400	3 777	944,25
Résultat courant avant impôts	26 005	73 318	- 47 313	-64,53
Résultat courant / chiffre d'affaires	3,39 %	6,22 %		
+Produits exceptionnels sur opérations de gestion	925		925	N/S
772000 produit sur exercices ant	925		925	N/S
+Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 250	- 4 250	-100
775200 Immobilisations corporelles		4 250	- 4 250	-100
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	436	202	234	115,84
671290 Pénalités non déductibles	436	202	234	115,84
Résultat exceptionnel	490	4 048	- 3 558	-87,90

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
Résultat net Comptable	26 495	77 366	- 50 871	-65,75
Résultat net / chiffre d'affaires	3,46 %	6,57 %		

Liasse 21 IS RN

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise :		3J CONSTRUCTIONS										1 2																									
Adresse de l'entreprise		10 Rue De Montesquieu 93410 VAUJOURS										Durée de l'exercice précédent *		1 2																							
Numéro SIRET *		3 5 2 7 2 0 7 2 6 0 0 0 2 0										Néant ☐ *																									
												Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 0																							
												Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3																					
Capital souscrit non appelé (I)		AA																																			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB											AC																							
		Frais de développement *	CX											CQ																							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF											AG																							
		Fonds commercial (1)	AH											AI																							
		Autres immobilisations incorporelles	AJ											AK																							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL											AM																							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN											AO																							
		Constructions	AP											AQ																							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	42 094										AS	41 587																						
		Autres immobilisations corporelles	AT	77 810										AU	77 810																						
		Immobilisations en cours	AV											AW																							
		Avances et acomptes	AX											AY																							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS											CT																							
		Autres participations	CU											CV																							
		Créances rattachées à des participations	BB											BC																							
Autres titres immobilisés		BD											BE																								
Prêts		BF											BG																								
Autres immobilisations financières *		BH	1 524										BI	1 524																							
TOTAL (II)		BJ	121 429										BK	119 397										2 032													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 500										BM											3 500												
		En cours de production de biens	BN											BO																							
		En cours de production de services	BP											BQ																							
		Produits intermédiaires et finis	BR											BS																							
		Marchandises	BT											BU																							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 000										BW											1 000												
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	297 609										BY											297 609												
		Autres créances (3)	BZ	8 967										CA											8 967												
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB											CC																							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	161 551										CE											161 551												
DIVERS	Disponibilités	CF	530 739										CG											530 739													
	Charges constatées d'avance (3)*	CH											CI																								
	TOTAL (III)	CJ	1 003 365										CK											1 003 365													
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																																		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM																																		
Écarts de conversion actif * (VI)		CN																																			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 124 795										1A	119 397										1 005 398													
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP											(3) Part à plus d'un an :		CR										
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :										Stocks :										Créances :															

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
3J CONSTRUCTIONS		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :15 000...)	DA	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	612 096
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	26 495
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	655 090
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	120 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	913
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	64 539
	Dettes fiscales et sociales	DY	121 211
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	21 150
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB	22 494
TOTAL (IV)	EC	350 307	
(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 005 398	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	350 307	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 - Etat créancier

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGRIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		3J CONSTRUCTIONS		Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
				Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE	FF	
			FG	766 718	FH	766 718	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	766 718	FK		FL	766 718
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	4 699
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	771 417
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	143 876
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	5 757
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	253 707
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 247
	Salaires et traitements *					FY	242 857
	Charges sociales (10)					FZ	98 461
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	305
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)				GE	380	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	749 589
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)					GG	21 828	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 177
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	4 177	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	4 177	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	26 005	

(R19NVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3J CONSTRUCTIONS		Néant ☐ *				
				Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	925			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	925			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	436			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	436			
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	490			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	776 519			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	750 025			
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	26 495			
RENTES	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	1 776		
			— Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	6 818		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	380		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	2 695	obligatoires	A9	4 123
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	2 695	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
Amendes				Charges exceptionnelles		436		
Produits exercice antérieur				Produits exceptionnels		925		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures			
					Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
33 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2021

Ne pas reporter le montant des centimes *

Désignation de l'entreprise **3J CONSTRUCTIONS** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	42 094	KT
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	8 056	KW	
		Matériel de transport *			KY	49 161	KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	20 594	LC	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	
	Avances et acomptes				LK		LL	
	TOTAL III				LN	119 905	LO	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
		Autres participations			8U		8V	
Autres titres immobilisés				IP		IR		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	1 524	IU		
TOTAL IV				LQ	1 524	LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	121 429	OH		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par extinction à des titres ou autres hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	42 094	
		Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	8 056	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	49 161	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	20 594	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	
	TOTAL III				IY		NG		NH	119 905
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	1 524	
TOTAL IV				I3		NJ		NK	1 524	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	121 429	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3J CONSTRUCTIONS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>3J CONSTRUCTIONS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	41 282	QA	305	QB		QC	41 587	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	8 056	QE		QF		QG	8 056	
	Matériel de transport		QH	49 161	QI		QJ		QK	49 161	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	20 594	QM		QN		QO	20 594	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	119 093	QV	305	QW		QX	119 397	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			QY	119 093	QZ	305	RA		RB	119 397	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P5	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NI				NI	NO				
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)			NY	Total général non venant (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Bar préambulaire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3J CONSTRUCTIONS		Néant ☒	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	J	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I)*	6A	6B	6C	6D
		6I	6F	6G	6H
		6J	6I	6G	6H
		6K	6J	6G	6H
		6L	6K	6J	6H
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UB	UF			
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2021

Formulaire chilien (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 3J CONSTRUCTIONS				Néant ☐ *					
CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières			UT	1 524	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA					
	Autres créances clients			UX	297 609		297 609		
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * ☐ UO ☐			ZI					
	Personnel et comptes rattachés			UY	1 350		1 350		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	7 358		7 358		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	258		258		
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)			VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR					
	Charges constatées d'avance			VS					
	TOTAUX				VT	308 099	VU	306 575	VV
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B				ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y						
Autres emprunts obligataires (1)			7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VQ						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	120 000		120 000			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	64 539		64 539			
Personnel et comptes rattachés			8C	24 271		24 271			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	46 195		46 195			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	47 205		47 205			
	Obligations cautionnées		VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 541		3 541			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J						
Groupe et associés (2)			VI	913		913			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	21 150		21 150			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ						
Produits constatés d'avance			8L	22 494		22 494			
TOTAUX				VY	350 307	VZ	350 307		
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	120 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise 3J CONSTRUCTIONS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N clos le 31/12/2020	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	26 495
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WD	
	Précision des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					WE	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WF	436
	Amendes et pénalités					WG	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)					WH	
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *					WI	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					WJ	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					WK	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					WL		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					WM		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					WN		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					WO		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					WP		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					WQ		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					WR	26 930	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WT	
Plus-values nettes à long terme						WU	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WV	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WW	
Régime des sociétés mères et des filiales *						WX	
Produit net des actions et parts d'intérêts :						WY	
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223B du CGI)						WZ	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						XA	
Majoration d'amortissement *						XB	
Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)						XC	
Entreprises nouvelles (44 septies)						XD	
Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)						XE	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)						XF	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)						XF	
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)						YG	
Zone de restructuration de la défense (44 septies)						YH	
Zone franche d'activité NG (art. 44 quinquies)						YI	
Zone de développement prioritaire (art. 44 quinquies)						YJ	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						YK	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé						YL	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						YM	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						YN	26 930
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						YO	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						YP	26 930
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2021

Désignation de l'entreprise 3J CONSTRUCTIONS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	76 906
Déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	26 930
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	49 976
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	49 976
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} b/s Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} b/s Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3J-CONSTRUCTIONS										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	534 730	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	☐ Réserves légales ☐ Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	77 366		Dividendes		ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE					
	TOTAL I	ØF	612 096		Report à nouveau		ZF					
										ZG	612 096	
										ZH	612 096	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)									YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	115 784	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)									XQ	22 332	
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU	710	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	14 308	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)									ST	100 573	
	Total du poste correspondant à la ligne PW du tableau n° 2052									ZJ	253 707	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	1 097	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)									9Z	3 150	
	Total du poste correspondant à la ligne PW du tableau n° 2052									YX	4 247	
TVA	- Montant de la TVA collectée									YY	120 498	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	43 085	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *									ØB	185 534	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%	
	- Numéro de centre agréé * XP									- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL							
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC							
	Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO							
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGRIP N° 2059-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3J CONSTRUCTIONS						Néant ☒		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)		
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)		Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (11)
					19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	20							
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)				(A)	(B) (Véridication par taux)			(C)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)								
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFIP N° 2059-B-SD 2021

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)**AGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.**

Page 32

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 3J CONSTRUCTIONS

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies 0 bis du CGI) ①
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies 0 du CGI) ①

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ① ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ①		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2021

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>3J CONSTRUCTIONS</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

(16)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise: 3J CONSTRUCTIONS Néant ☐*

Exercice ouvert le: 01/01/2020 et clos le: 31/12/2020 Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *: YP 7,00

Dont apprentis YF 1,00

Dont handicapés YG

Effectifs affectés à l'activité artisanale RL

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises OA 766 718

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées OK

Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante OL

Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges OT

TOTAL 1 OX 766 718

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) OH

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation OE

Subventions d'exploitation reçues OF 4 699

Variation positive des stocks OD

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée OI

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation XT

TOTAL 2 OM 4 699

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats ON 271 689

Variation négative des stocks OQ 5 757

Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances OR 80 806

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois OS 45 088

Taxes déductibles de la valeur ajoutée OZ

Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) OW 380

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée OU

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois O9

Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante OY

TOTAL 3 OJ 403 720

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) OG 367 697

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) SA 367 697

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV ☒ X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois) GX 766 718 Effectifs au sens de la CVAE * EY 7,00

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) HX

Période de référence GY 0 1 / 0 1 / 2 0 2 0 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 0

Date de cessation HR / / / / / / / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préliminaire

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 3 5 2 7 2 0 7 2 6 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3J CONSTRUCTIONS

ADRESSE (voie) 10 Rue De Montesquieu

CODE POSTAL 93410

VILLE VAUJOURS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CHEANNE Prénom(s) JOEL
 Nom marital % de détention 50,20 Nb de parts ou actions 251
 Naissance : Date 09/03/1952 N° Département Commune Pays FRANCE
 Adresse : N° 1 Voie Rue Montesquieu
 Code Postal 93410 Commune VAUJOURS Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique CHEANNE Prénom(s) FLORIAN
 Nom marital % de détention 24,80 Nb de parts ou actions 124
 Naissance : Date 29/10/1988 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
 Adresse : N° 10 Voie Rue Octave Mirbeau
 Code Postal 77290 Commune MITRY MORY Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Extension 2

3J CONSTRUCTIONS

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) MLE Nom patronymique CHEANNE Prénom(s) ELODIE
 Nom marital % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 125
 Naissance: Date 28/03/1974 N° Département Commune Pays FRANCE
 Adresse : N° 56 Voie Rue de Montgeron
 Code Postal 91800 Commune BRUNOY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		N° 2065-SD 2021
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Timbre à date du service		
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		
Exercice ouvert le	01012020	et clos le 31122020
Régime simplifié d'imposition		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal ☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation de la société:		Adresse du siège social:
3J CONSTRUCTIONS 10 Rue De Montesquieu 93410 VAUJOURS		
SIRET	3 5 2 7 2 0 7 2 6 0 0 0 2 0	M61 :
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:
RÉGIME FISCAL DES GROUPES		
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)		
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
SIRET		
B ACTIVITÉ		
Activités exercées	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)		
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %
	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit
2 Plus-values	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
PV à long terme imposables à 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W		
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)		
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt		
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.		
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)		
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%		
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C6C/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)		
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre		
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre		
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE		
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, Indication du logiciel utilisé SAGE GENERATION EXPERTS		
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .		
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:
Audit Fiscalité Comptabilité		
41 RUE PAUL BERT		
93600 AULNAY-SOUS-BOIS		
Tél:		Tél:
CGA/OMGA	Visueur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 13042021
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Lieu: VAUJOURS
Qualité et nom du signataire:		Signature:
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

2021

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)			
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.			
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
1		2	3	4	5	6	7
M CHEANNE JOEL Associé Gérant		251	2020			4 892	
1 Rue Montesquieu 93410 VAUJOURS							
M CHEANNE FLORIAN Associé		124	2020	51 353		5 919	
10 Rue Octave Mirbeau 77290 MITRY MORY							
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾				MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾				MVLt réalisée au cours de l'exercice			
				MVLt restant à reporter			



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2021)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise 3J CONSTRUCTIONS

du

Adresse 10 Rue De Montesquieu 93410 VAUJOURS

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	M CHEANNE FLORIAN Conducteur de travaux	10 rue Octave Mirbeau 77290 MITRY MORY
2	M TRENTÉPOHL THOMAS chef de chantier	20 rue de la Garenne 77290 MITRY MORY
3	M AKDIM ALI Maçon	11 rue de Saint Ouen 93210 STAINS
4	M MARTINS MENDES RUI MANUEL Compagnon Professionnel	33 Rue des Ormeaux 95100 ARGENTEUIL
5	M NOVAIS PINTO Maçon	17 Rue du 8 mai 1945 93230 ROMAINVILLE
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	51 353			51 353	5 919			57 272
2	34 282			34 282				34 282
3	30 779			30 779				30 779
4	29 631			29 631				29 631
5	28 382			28 382				28 382
6								
7								
8								
9								
10								
**	174 428			174 428	5 919			180 347

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	3 726
Total	1 881
	5 607

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice . 2020 . . (total col.9 + total col.10) ⑩	185 954	- de l'exercice . 2020 . . ⑩	26 930
- de l'exercice précédent ⑩	191 046	- de l'exercice précédent ⑩	77 568
Nom et qualité du signataire		À VAUJOURS, le 13/04/2021	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat précaritaire.

2021	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(À soustraire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imputé sur le déficit de l'exercice 7a imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

SAGE Exporte-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

Liasse 21 1330 CVAE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE
DES ENTREPRISES



1330-CVAE-SD

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

(Articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)

Dénomination

Adresse

Code postal

Ville

3J CONSTRUCTIONS

1 0 Rue De Montesquieu

9 3 4 1 0

VAUJOURS

LA DECLARATION N° 1330-CVAE-SD DOIT IMPERATIVEMENT FAIRE L'OBJET D'UN DEPOT DEMATERIALISE
Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

SIRET

3 5 2 7 2 0 7 2 6 0 0 0 2 0

Période de référence

0 1 / 0 1 / 2 0 2 0 3 1 / 1 2 / 2 0 2 0

Date de cessation

WW / 2 0

I. CAS SPECIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ETABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 *quinquies* du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée

A2

367 697

case JU du 2035-E-SD, case 117 du 2033-E-SD, case 5A du 2059-E-SD ou case D12 du 2072-E-SD

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Chiffre d'affaire de référence

A3

766 718

à reporter case A1 de la 1329-DEF-SD

Chiffre d'affaires de référence du groupe

B8

à reporter case A3 de la 1329-DEF-SD

A VAUJOURS

DATE 13/04/2021

SIGNATURE

Les dispositions des articles 36 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-901 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

À
MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

PAGE 1 / 1

A. Liste des établissements de l'entreprise

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.



ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le 25 Juin, à 18 heures 30

Les associés de la S.a.r.l. « 3 J CONSTRUCTIONS »
au capital de 15 000 €uros
se sont réunis sur convocation du gérant, au siège social.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Etaient présents :

Monsieur Joël CHEANNE	propriétaire de 251 parts sociales
Madame CHEANNE Elodie	propriétaire de 125 parts sociales
Monsieur Florian CHEANNE	propriétaire de 124 parts sociales
Total des parts présentes : 500 parts sur les 500 parts composant le capital social.	

Monsieur Joël CHEANNE préside la séance en qualité de gérant de la société.

Le président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos de 31 décembre 2020
- le texte des résolutions proposées

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos de 31 décembre 2020,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'Article 223-19 du Code de Commerce
- Révision de la rémunération du gérant,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus au gérant de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se montant à 26 495 € :

- le bénéfice s'élevant à	26 495 €
- report à nouveau antérieur	612 097 €
- total	638 592 €

- Montant du report à nouveau après affectation et distribution : 638 592 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Années	Dividende global	Abattement 50 %	Sans abattement
2019	0.00	0	0
2018	30 000.00	0	0
2017	20 000.00	0	0

Exercices	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu réel
2019	0.00	0	0.00
2018	30 000.00	0	30 000.00
2017	20 000.00	0	20 000.00

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur Joël CHEANNE et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'Article 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

Nous vous proposons que la rémunération de la gérance pour l'exercice 2021 s'élève à un montant mensuel de base de 500 €, auquel s'ajoutera, éventuellement, une prime en fonction des objectifs et des résultats. En outre, le Gérant sera remboursé de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs et accepte en tant que de besoin cette décision.

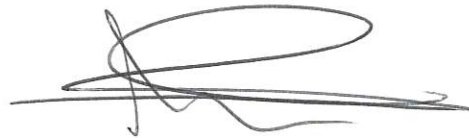
Ces résolutions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que ci-dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant.

Le gérant,
Joël CHEANNE

Un associé, *Florian CHEANNE.*





ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation :

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés sont ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 d'une durée de douze mois et, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2020

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 766 718 euros, contre 1 178 210 euros au titre de l'exercice précédent.

Notre effectif est de 7 salariés, réparti comme suit :

- 1 Cadre
- 2 Etam
- 3 Ouvriers
- 1 Apprentie

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 749 589 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

A titre comparatif

	Année 2020	Année 2019
Autres achats et charges externes	253 707 €	567 196 €
Salaires et traitements	242 857 €	271 944 €
Charges sociales	98 461 €	104 363 €

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 26 495 €uros.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR :

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre gérant.

La crise sanitaire a impacté le chiffre d'affaires de l'année 2020.

Les premiers chiffres du premier trimestre 2021 nous font croire à une augmentation du chiffre d'affaires pour l'année 2021.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter le résultat tel qu'il ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit un bénéfice de 26 495 €uros comme suit :

- 26 495 €uros, en report à nouveau

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices de la façon suivante :

Années	Dividende global	Abattement 50 %	Sans battement
2019	0.00	0	0
2018	30 000.00	0	0
2017	20 000.00	0	0

Exercices	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu réel
2019	0.00	0	0.00
2018	30 000.00	0	30 000.00
2017	20 000.00	0	20 000.00

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

Nous vous proposons que la rémunération de la gérance pour l'exercice 2021 s'élève à un montant mensuel de base de 500 €, auquel s'ajoutera, éventuellement, une prime en fonction des objectifs et des résultats. En outre, le Gérant sera remboursé de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs et accepte en tant que de besoin cette décision.

CONCLUSION :

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant pour l'exercice écoulé.

CHEANNE Joël
Le Gérant





ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 juin 2021**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus au Gérant de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se montant à 26 495 € :

- le bénéfice s'élevant à	26 495.00 €
- report à nouveau antérieur	612 097.00 €
- total	638 592.00 €
- montant du report à nouveau après affectation	638 592.00 €

Années	Dividende global	Abattement 50 %	Sans abattement
2019	0.00	0	0
2018	30 000.00	0	0
2017	20 000.00	0	0

Exercices	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu réel
2019	0.00	0	0.00
2018	30 000.00	0	30 000.00
2017	20 000.00	0	20 000.00

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des opérations intervenues entre Monsieur Joël CHEANNE et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'Article 223-19 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qu'il relate.

QUATRIEME RESOLUTION

Nous vous proposons que la rémunération de la gérance pour l'exercice 2021 s'élève à un montant mensuel de base de 500 €, auquel s'ajoutera, éventuellement, une prime en fonction des objectifs et des résultats. En outre, le Gérant sera remboursé de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs et accepte en tant que de besoin cette décision.

Le Gérant

Joël CHEANNE

